

POUILLY-LES-NONAINS

Roanne



Sommaire

Naviguez dans les chapitres de cette page

Outils



www.pouilly-les-nonains.fr

Agglo



Mi-urbaine, mi-rurale, la commune a plus que triplé sa population en 50 ans, misant très fort sur le développement durable.

En 1824, Pouilly-les-Nonains, Saint-Martin-de-Boisy et Saint-Léger sont regroupées en une seule commune, mais Saint-Léger reprend son indépendance en 1914. En revanche, Saint-Martin-de-Boisy n'a pas rompu les liens avec le village pouillerois, gardant son bourg et même son école jusqu'en 1984. Depuis 50 ans, Pouilly aura connu une véritable embellie de sa population, passée de 600 à plus de 2 000 habitants. L'église, le château de Boisy et le château Jacques-Coeur restent les joyaux du village.

La zone d'activités du Mardeloup, la déchèterie et la salle multisports vivent désormais sous la bannière de l'agglomération. La Ferme Burnot (produits de la ferme, viande de porc), quelques agriculteurs, commerçants et artisans composent le tissu économique, avec la pharmacie et la maison médicale. Les deux écoles regroupent 250 enfants et la crèche communale peut accueillir jusqu'à 24 bambins.

Parmi les 25 associations, surtout culturelles et sportives, à signaler un club de foot féminin et une structure d'aide humanitaire à Madagascar. Tous les deux ans, en septembre, le festival Aquarelles draine des peintres de tout Rhône-Alpes.

La commune investit beaucoup dans le développement durable : isolation des bâtiments, chaudière, contrat de performance énergétique à l'école primaire, remplacement des luminaires par des leds, panneaux photovoltaïques, charte Zéro phyto avec la Frapna, projet de mise en accessibilité de la mairie, réserve de 700 hectares agricoles protégés.

Deux carrefours routiers, le rond-point de la RD 9 et celui des Bérands, ont été sécurisés. Aux abords de l'école, une belle esplanade piétonne vient d'être aménagée. A côté, la commune remet en valeur l'ancienne gare du Tacot, où une fresque rappellera l'utilisation ancienne de cet équipement.



SIGNALER UNE ERREUR SUR CETTE PAGE

